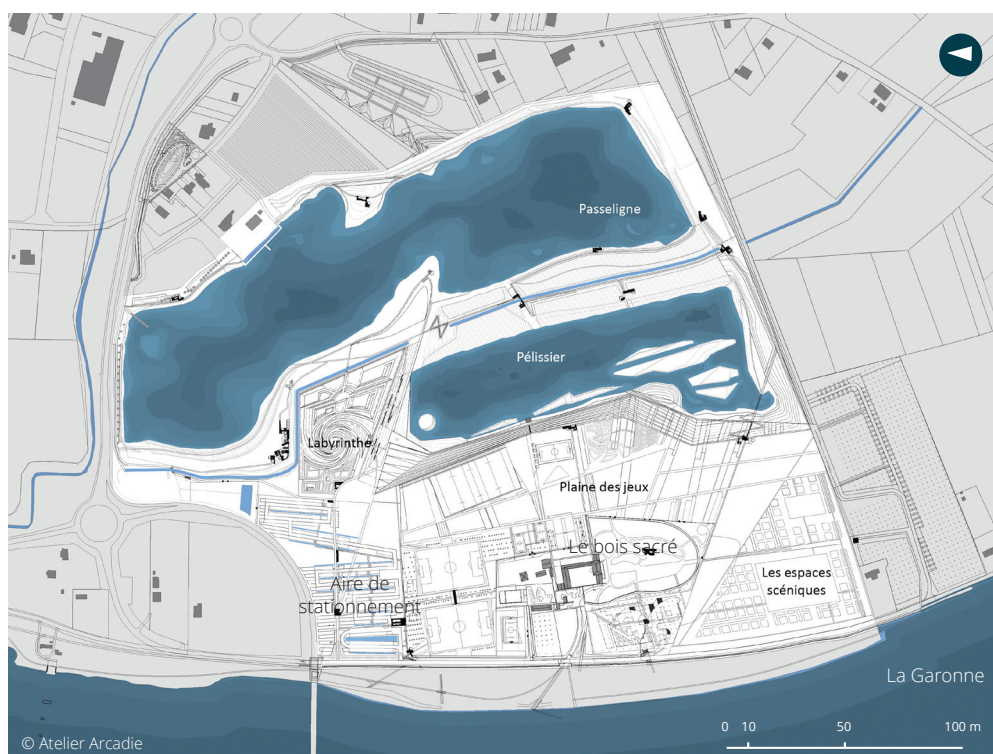




PARC NATUREL DE PASSELIGNE, BOÉ

© Atelier Arcadie

Situé aux portes d'Agen, en bordure de Garonne, le parc de Passeligne s'inscrit dans la démarche territoriale de création du Parc Naturel Urbain Fluvial Agen-Garonne (PNU-FAG). Entre terre et eau, l'aménagement offre promenades, espaces d'activités sportives, grandes prairies de jeux et de découverte de l'environnement. La conception paysagère met en scène les différentes échelles du site : échelle de la géographie (paysage des co-teaux environnants), échelle « industrielle » de l'ancienne carrière et échelle du « par-terre » représentée par le labyrinthe topographique. Le parc, construit sur les qualités du lieu initial et sur un travail important de la topographie, est par définition inachevé. Depuis avril 2016, de nouvelles aires de jeux pour enfants sont ouvertes.



© Atelier Arcadie

La composition paysagère du parc organise :

- / l'accessibilité des deux anciennes gravières (reprofilage des berges, création d'îles, d'un vallon entre Passeligne et Pélissier et de deux archipels sur Passeligne)
- / la recomposition d'une limite entre Passeligne et Pélissier sur l'axe d'un ancien fossé d'exploitation de la carrière (la grande Roubine)
- / la mise en place de terrains destinés à la pratique sportive et d'un espace de stationnement
- / le dessin d'un réseau de cheminement permanent et changeant d'une longueur de 24 km, jalonné de stations pour le repos des promeneurs
- / la création d'un labyrinthe topographique.

LES + DU PROJET

- le recyclage d'un ancien site industriel
- la préservation d'une biodiversité compatible avec l'activité humaine, la mise en oeuvre d'une gestion différenciée du végétal
- la création d'un mobilier sur-mesure

Maîtrise d'ouvrage :
Agglomération d'Agen

Maîtrise d'œuvre : Atelier Arcadie (Emmanuel Prieur, paysagiste DPLG)

Réception : 2012

Montant des travaux : 3 760 000€ HT
(année de référence : 2012)

Surface traitée : 300 000 m²

Ratio indicatif : 12,50€ HT / m²

Distinction : Mention – Palmarès 2014 de l'Architecture et de l'Aménagement de Lot-et-Garonne





Les stations sont composées d'un platelage de pavés de bois, sur lequel est disposé du mobilier créé à partir de matériels courants (fer à béton, bois traité).



Le labyrinthe topographique (référence au modèle de Dézallier d'Argenville) constitue un élément emblématique du parc.



La création de quadrilles (carreaux de prairies non entretenues de 7 mètres par 7 mètres), dont la fauche a débuté avant même l'ouverture du chantier, a été le premier acte fondateur d'une démarche environnementale (gestion différenciée).



Une aire de jeux, accessible dès la petite enfance (jeux innovants sécurisés) intégrée dans l'espace végétal vient d'être créée (inauguration en avril 2016).



La création du parc a mis en valeur le domaine de Pélissier implanté sur une motte féodale et des anciennes gravières de Passeligne et Pélissier laissées à leurs propres dynamiques depuis plus de 20 ans.



→ le site propose une diversité d'aménagement correspondant à des publics différents : sportifs (avec terrains de sport), loisirs (aires de jeux, pique-nique), famille (balade, randonnées, parcours d'orientation implanté sur site) ...

→ un espace vert naturel gratuit en périphérie de ville (parking, ambiance végétale)

→ un site très propre malgré l'absence volontaire de poubelles